



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

Québec, le 4 février 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 7 décembre 2018 par la députée de Gaspé à propos du financement des forums jeunesse régionaux.

En 2014-2015, le précédent gouvernement a décidé de ne pas renouveler les subventions pour soutenir la mission des forums jeunesse régionaux. Cette décision s'inscrivait dans le cadre du projet de loi 28 qui instaurait une nouvelle gouvernance régionale et dans lequel les Conférences régionales des élus ont été abolies. La responsabilité de la concertation jeunesse a été par le fait même impartie aux municipalités régionales de comté, qui ont la possibilité de soutenir des instances comme les forums jeunesse.

Les budgets de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 sont engagés jusqu'en 2021. Le renouvellement de la Stratégie débutera sous peu et nous évaluerons les projets et mesures qui pourront en faire partie en fonction des besoins identifiés pour les jeunes Québécoises et Québécois.

Le gouvernement croit et fait confiance en sa jeunesse, nous savons qu'elle est à la fois l'avenir et le présent du Québec. Notre intention est de la soutenir, partout au Québec, tant dans ses défis que ses aspirations.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Legault